



JEAN-PAUL RIOPELLE (1923-2002)

Sans titre (détail), aquarelle et encre sur papier, 1953

«Il n'y a pas d'abstraction ni de figuration: il n'y a que de l'expression»

Voir pages B 1, C 1 et C 8 à C 12

© Jean-Paul Riopelle - SODRAC (Montréal) 2002

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. XCIII N° 56

LES SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 MARS 2002

1,95 \$ + TAXES = 2,25 \$

Des funérailles laïques à l'église

La décision de choisir un lieu de culte catholique pour accompagner Riopelle une dernière fois est loin de faire l'unanimité

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Ni Pierre Gauvreau ni Madeleine Arbour, signataires en 1948 du manifeste *Refus global*, brûlot farouchement anticlérical, n'assisteront aux funérailles nationales du peintre Jean-Paul Riopelle à l'église Immaculée-Conception, lundi. «Il s'agit d'un manque total de respect pour la pensée de cet homme-là», clame le peintre Pierre Gauvreau en criant à l'indécence. «De quel droit le gouvernement du Québec décide-t-il qu'on doit mourir à l'église?» «En tant que signataire de Refus global, je ne serai pas présente lundi», affirme laconiquement Madeleine Arbour.

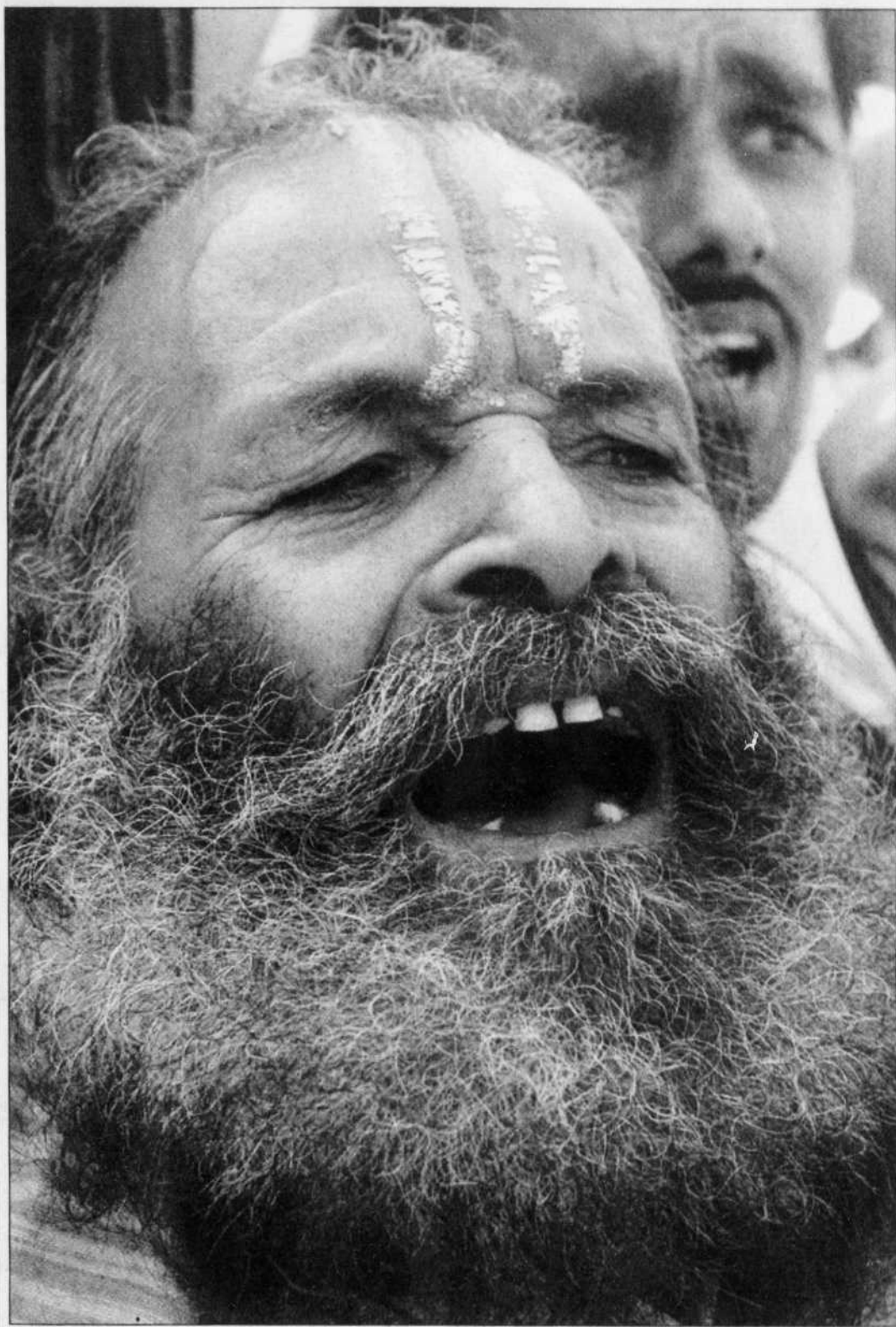
Alors que tant de dignitaires seront au poste pour les derniers adieux au monstre sacré de l'île aux Grues, de vieux compagnons automatistes, histoire de demeurer fidèles à leurs convictions et à celles du défunt, choisissent donc de boycotter l'événement.

Yseult Riopelle, hier, se disait révoltée. Elle affirmait souhaiter que les funérailles de son père Jean-Paul, qui seront d'envergure nationale, se déroulent au Musée des beaux-arts de Montréal, cadre *a priori* idéal pour les adieux au peintre. Des arrangements avaient été envisagés en ce sens et acceptés par le musée, a-t-elle précisé. Le service du protocole du ministère des Relations internationales, chargé d'orchestrer les funérailles nationales, n'aurait pas été opposé au projet. Yseult Riopelle affirme que la décision de tenir la cérémonie à l'église revient à la dernière compagne de son père, Huguette Vachon, qui l'aurait emporté sur ses propres souhaits.

Michel Trudel, qui agit comme administrateur des biens de Jean-Paul Riopelle, précise de son côté qu'après en avoir délibéré avec Huguette Vachon,

VOIR PAGE A 12: RIOPELLE

Colère mauve



REUTERS

PARMI la foule d'activistes hindous, cet homme arborant une barbe mauve scandait des slogans au passage d'un cortège religieux hier dans les rues d'Ayodhya, au nord de l'État indien de l'Uttar Pradesh. Malgré les tensions entre les communautés hindoue et musulmane, la cérémonie s'est déroulée paisiblement.

La mission Zinni encourage les É.-U.

Les chars israéliens se retirent de villes dévastées

D'APRÈS REUTERS
ET L'AGENCE FRANCE-PRESSE

Ramallah — L'émissaire américain Anthony Zinni s'est déclaré «encouragé» jeudi par ses premiers entretiens avec les principaux acteurs du conflit au Proche-Orient, en dépit de nouvelles violences signalées dans les territoires palestiniens.

Chargé par Washington de favoriser une trêve, l'ex-général des Marines s'est entretenu en soirée pendant plus d'une heure avec le président palestinien Yasser Arafat dans son quartier général de Ramallah. La ville cisjordanienne avait été évacuée quelques heures plus tôt par les chars de l'armée israélienne après trois jours d'occupation, une décision d'ailleurs «appréciée» par le président américain, George W. Bush.

Zinni, qui a également rencontré depuis jeudi soir le premier ministre israélien Ariel Sharon et son ministre de la Défense, Benyamin Ben-Eliezer, a qualifié de «positifs» tous les entretiens qu'il a eus avec les deux parties.

«J'ai eu le sentiment que tout le monde est désireux de sortir de cette terrible situation», a-t-il ajouté à l'issue de sa réunion avec Arafat. «Je suis conforté dans mon idée que nous pourrions déterminer les mécanismes qui nous permettraient [d'en sortir] et je pense que dans les trois prochains jours, nous pourrions entamer notre mission.»

Un «pas positif», dit Washington, qui exige un «retrait complet» de toutes les zones autonomes palestiniennes

VOIR PAGE A 12: ZINNI

ÉCONOMIE

Deux millions d'amende pour Charest et Weinberg



Les fondateurs de Cinar, Micheline Charest et Ronald Weinberg, devront verser deux millions à la Commission des valeurs mobilières du Québec. Dans une décision rendue hier, la CVMQ leur a également interdit d'agir comme administrateurs ou dirigeants de Cinar, de ses filiales ou de toute autre société dont le titre est négocié sur une Bourse canadienne pendant une période de cinq ans. Ils ne pourront pas non plus exercer leurs droits de vote sur les actions de Cinar qu'ils détiennent lors d'une élection d'administrateurs.

■ Page B 4

INDEX

Actualités	A 2	Idées	B 11
Annonces	A 10	Monde	A 7
Avis publics ..	B 6	Mots croisés ..	B 6
Bourse	B 8	Météo	A 8
Carrières	B 7	Perspectives ..	B 1
Économie	B 4	Science	B 12
Éditorial	B 10	Sports	A 11

Bush oublie-t-il Hiroshima?

Le président George W. Bush a-t-il décidé de briser le «tabou nucléaire»? Le document du Pentagone divulgué par le *Los Angeles Times* le week-end dernier remet en question la politique de dissuasion née sur les cendres de la Deuxième Guerre mondiale en intégrant le recours aux armes nucléaires aux ingrédients conventionnels de la guerre.

Le rapport sur la mise à jour de la doctrine militaire américaine (le Nuclear Posture Review, NPR) a eu, sans jeu de mots, l'effet d'une bombe un peu partout dans le monde — compte tenu de l'agressivité générale du gouvernement américain. Réaffirmant d'une main le rôle dissuasif de l'arme atomique, M. Bush, mercredi, a accredité de l'autre la possibilité que les États-Unis se donnent le droit d'utiliser l'arme nucléaire contre des «nations hostiles», y compris celles qui ne disposent pas de tels armements.

Il y aurait cependant un précédent, et il serait russe — quoiqu'en ces matières, ainsi que le fait M. Bush, les gouvernements cultivent l'ambiguïté: le président Vladimir Poutine, à peine arrivé au pouvoir en janvier 2000, avait donc écorché la règle russe de la première

frappe en décidant que le recours à l'arme nucléaire ne serait plus limité aux cas où «l'existence même de la Fédération de la Russie serait menacée».

Le NPR du Pentagone n'est encore qu'un document de travail ou un énoncé politique — et non un plan d'emploi opérationnel, se défend d'ailleurs l'establishment politique et militaire américain. Mais ce NPR, la première réflexion achevée de Washington sur l'utilisation du nucléaire depuis la fin de la guerre froide, s'inscrit si bien dans la politique militaire de M. Bush et sa «guerre contre le terrorisme», déclarée après les attentats du 11 septembre, qu'il est difficile de ne pas faire un procès d'intention au président.

Le document ouvre la porte à l'utilisation de ces armes contre les forces non nucléaires d'un adversaire et en cas de «développements militaires surprenants». Le Pentagone plaide que dans un monde rempli de menaces et d'États criminels, il lui faut élargir l'éventail de ses options. Il décrit les armes nucléaires et non nucléaires comme des «systèmes offensifs de frappes» qui seraient utilisés ensemble ou séparément lors d'une attaque. Ce n'est pas surtout de missiles intercontinentaux qu'il est



Guy Taillefer

VOIR PAGE A 12: BUSH

■ Autres informations en page A 8

Des millions en commissions pour des crédits d'impôt

Après les révélations des dernières semaines à propos des lobbyistes et de leur mode particulier de rémunération, une enquête du *Devoir* lève le voile sur une autre pratique peu connue du grand public, qui implique l'intervention d'un tiers rémunéré à commission dans le but d'obtenir des crédits d'impôt de la part des gouvernements.

KATHLEEN LÈVESQUE
LE DEVOIR

L'entreprise de gestion stratégique Groupe Vaugeois reçoit d'une dizaine de firmes des commissions sur des fonds publics obtenus sous forme de crédits d'impôt pour la création d'emplois dans la Cité du multimédia. Grâce à des ententes de dix ans conclues avec ces entreprises, les revenus projetés du Groupe Vaugeois se comptent en millions de dollars.

Le vice-président aux finances du Groupe Vaugeois, Luc Berlinguette, en l'absence du président Sylvain Vaugeois, actuellement hospitalisé, a défendu ce mode de rémunération lors d'une entrevue avec

VOIR PAGE A 12: COMMISSIONS

Art



Jean-Julien Bourgault
PIÈCES D'ARTS ORIGINALES

Moda



Normand Hudon
PEINTURES ORIGINALES

MUCCI



Stanley Cosgrove
MUCCI International Designs
2122 Crescent, Montréal (514) 282-7477
«là où la mode rencontre l'art»

Mode



COLLECTIONS COUTURES

Art



COLLECTIONS EXCLUSIVES

VENTE
35%

LE DEVOIR

LES SPORTS

Essais libres du Grand Prix de Malaysia

Les McLaren surprennent Schumacher

ASSOCIATED PRESS

Seppang, Malaysia — Les deux McLaren-Mercedes de Kimi Raikkonen et David Coulthard ont surpris hier l'Allemand Michael Schumacher lors des séances d'essais libres du Grand Prix de Malaysia de Formule 1 qui sera disputé demain.

Le pilote Ferrari, quatre fois champion du monde et vainqueur des deux dernières courses disputées sur le circuit de Seppang, a signé le troisième temps, juste devant son frère Ralf sur Williams-BMW.

Les deux McLaren-Mercedes se sont jouées d'une température caniculaire et d'un plafond de fumée résultant des feux de tourbes dans la forêt tropicale malaise. Raikkonen a parcouru les 5,540 kilomètres du circuit en 1 min 37 s 399 secondes, pour un moyen de 204,876 km/h. Coulthard, dont la voiture avait pris feu lors de la première séance d'essais, a signé le deuxième temps provisoire, à 0,639 seconde de son coéquipier.

Raikkonen, qui s'est ainsi retrouvé pour la première fois en tête en F1 en deux ans de carrière, a

reconnu que ces essais libres ne seront sans doute pas déterminants. «Cela ne veut pas dire grand-chose», a expliqué le Finlandais. «J'espère seulement que nous pourrions aller aussi vite demain, lors des essais qualificatifs.»

Deux autres séances libres sont prévues aujourd'hui, avant les tours de qualifications qui détermineront la grille de départ.

Vainqueur du Grand Prix d'ouverture à Melbourne, il y a deux semaines, Schumacher, qui a signé hier le meilleur temps de la première séance d'essais libres, reste le favori en Malaysia. L'an dernier, il a signé le doublé constructeur-conducteur avec Ferrari.

«Je pense que Ferrari demeure très fort», a convenu Coulthard, sorti indemne du feu de sa voiture qu'il a poussée pour la faire rentrer aux stands une fois l'incendie du moteur éteint, lors de la première séance d'essais.

Derrière le quatuor de tête, le Finlandais Mika Salo a placé la Toyota à 1,67 seconde, devant la deuxième Williams-BMW de Juan Pablo Montoya et l'autre Ferrari du Brésilien Rubens Barrichello.



Jacques Villeneuve ajuste son gant, avant de s'élancer sur la piste du Grand Prix de Malaysia.

Divorce prochain avec BAR

Villeneuve fait taire les rumeurs

PRESSE CANADIENNE

Kuala Lumpur — Jacques Villeneuve, seulement 17e lors de la première journée d'essais libres en vue du Grand Prix de Malaisie, a fait taire les rumeurs selon lesquelles un divorce entre lui et l'écurie BAR était imminent.

Après une longue discussion avec son nouveau patron, David Richards, Villeneuve s'est même fait très clair. «Nous sommes tous les deux sur la même longue d'ondes», a confirmé Villeneuve. Notre objectif à tous les deux est de faire progresser l'équipe et cela, le plus rapidement possible. Non pas dans le but de remporter le championnat du monde mais au moins faire quelques podiums. Je pense que nous pouvons faire du très bon travail d'ici le reste de la saison.»

Au terme de la journée d'hier, les deux McLaren de Kimi Raikkonen et David Coulthard se retrouvaient aux avant-postes, devant la Ferrari de Michael Schumacher. Est-ce un signe de changement? Villeneuve n'y croit pas.

«On verra demain. Mais comme Ferrari était très compétitive à Melbourne, il n'y a donc aucune raison qu'elle ne le soit pas ici lors de la qualification. Ils ont certainement travaillé pour la course, en mettant beaucoup d'essence», a prétendu Villeneuve.

Chaleur humide

Comme prévu, il faisait chaud et humide sur le circuit de Sepang vendredi, où la température a atteint jusqu'à 42 degrés.

«Il fait très chaud et très humide. Comme les essais ont lieu pendant l'hiver et qu'il fait froid, c'est plus

difficile de se préparer pour la Malaisie. On doit s'entraîner beaucoup plus. Mais il faut le faire», a dit Villeneuve tout souriant même après avoir été privé de 45 minutes pendant la séance en raison de problèmes hydrauliques.

«Sur une heure c'est beaucoup. Et on a dû prendre les deux dernières minutes pour essayer les deux pneus sans faire de réglages sur la voiture. Mais la voiture ne se comportait pas trop mal. Elle avait un peu trop de survirage et l'arrière glissait. Il faut dès maintenant travailler dessus. De plus, nous n'étions pas rapides aujourd'hui. Manque de vitesse de pointe égale chrono à la baisse», a-t-il précisé.

Aujourd'hui, Villeneuve note qu'il faudra attaquer d'entrée lors de la séance libre du matin et surtout pendant la qualification.

Coupe du monde

Jaysey-Jay Anderson se rapproche du firmament

PRESSE CANADIENNE

Ruka — Jaysey-Jay Anderson se retrouve au plus fort de la course pour l'obtention du globe de cristal du classement général de la Coupe du monde en vertu d'une victoire hier à l'épreuve de boarder cross présentée à Ruka, en Finlande.

«J'ai eu un peu de chance car j'ai connu des ennuis en deuxième ronde lorsqu'un adversaire m'a accroché en tombant sur moi», a déclaré le vainqueur, qui a devancé son compatriote Drew Neilson. Après un début de saison qu'il qualifie de décevant, le planchiste de Mont-Tremblant s'est bien repris. «J'étais à mon meilleur avant les Jeux olympiques et je crois pouvoir finir la saison de belle façon car je roule super bien.»

C'est une deuxième victoire pour Anderson cette saison en Coupe du monde, et un cinquième

podium. Avec une dernière étape à disputer, il occupe le deuxième rang du classement général derrière le Français Mathieu Bozetto, qui a terminé 13e hier.

Au classement du boarder cross, Anderson est en tête devant Neilson et un autre Français, Thomas Bourgeault.

Boivin et Barclay

François Boivin, de Jonquières, a obtenu le 12e rang hier, son troisième meilleur classement de la saison en Coupe du monde. Il occupe le 14e rang du classement du boarder cross et le 17e rang du classement général.

Chez les femmes, Mélissa Barclay, de Québec a terminé 20e. L'épreuve a été remportée par la Française Marie Laissus, meneuse au classement de la Coupe du Monde. Barclay est 58e au classement du boarder cross et 37e au classement général.

Barrasso passe aux Leafs

Toronto (PC) — Les Maple Leafs de Toronto ont acquis le vétérinaire Tom Barrasso, des Hurricanes de la Caroline, en retour d'un choix de quatrième ronde.

Barrasso, qui va avoir 37 ans le 31 mars, est devenu disponible lorsque les Hurricanes ont mis la main sur Kevin Weekes, du Lightning de Tampa Bay, pour second Arturs Irbe.

Barrasso va devenir joueur autonome sans restriction le 1er juillet à la conclusion de son entente d'un an d'une valeur de 600 000 \$ signée avec les Hurricanes. Le vétérinaire de 17 saisons dans la LNH a conservé une fiche de 13-12-5 avec les Hurricanes, combinée à une moyenne de 2,61 et un pourcentage d'arrêts de 90,6.

Les Leafs étaient à la recherche d'un gardien d'expérience depuis que Curtis Joseph s'est blessé à un doigt le 26 février. Il ne reviendra pas au jeu avant les séries éliminatoires.

Pas de transaction en vue

Therrien laisse entrevoir une « surprise »

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Le directeur général du Canadien, André Savard, n'entend pas transiger d'ici la date limite des transactions, mardi prochain, 15 heures. L'entraîneur Michel Therrien a toutefois laissé entendre qu'une surprise pourrait attendre les partisans d'ici la fin du mois.

Sans avancer de nom ni de date, Therrien a indiqué qu'un joueur ou deux actuellement sur la touche pourraient renouer avec la compétition prochainement. Le Canadien compte quatre absents, soit Saku Koivu, Donald Audette, Jeff Hackett et Sheldon Souray, de même que Benoît Gratton dont le retour devrait se faire à Québec.

«On met tout en œuvre pour que les absents reviennent au jeu le plus tôt possible. C'est le vœu de l'organisation et c'est aussi le souhait des joueurs», a déclaré Therrien lors de son point de presse quotidien. «J'ai des noms en tête mais je garde ça pour moi. Je ne veux pas mettre de pression sur un joueur en le nommant publiquement. Mais le joueur ou les joueurs connaissent nos intentions. Il y en a qui paraissent bien à l'entraînement, a-t-il ajouté sans rien dévoiler. C'est sûr qu'un joueur comme Donald Audette ou Saku Koivu pourrait nous emmener dans les séries. Tout ce que je peux dire, c'est qu'il pourrait y avoir une surprise.»

Le meilleur candidat

Audette pourrait être le premier à revenir au jeu. Il retrouve progressivement sa forme après avoir été victime d'une sérieuse lésion à l'avant-bras gauche le 1er décembre dernier qui a nécessité une intervention chirurgicale.

Hier, il a patiné à l'aréna Martin Lapointe lors d'un entraînement facultatif, puis il a fait de la bicyclette stationnaire au Centre Molson. Rétabli de sa blessure, le patineur de Laval doit renforcer son bras afin de pouvoir lutter dans les batailles à un contre un. Il dit n'avoir aucun problème à lancer.

Koivu est confronté à un problème bien différent. En l'absence d'un cancer du tissu lymphatique, le capitaine du Canadien s'entraîne dans l'espoir de jouer d'ici les séries.

«Tout est possible dans son cas, a noté Therrien. S'il s'entraîne aussi fort, c'est pour revenir au jeu. Il y a de l'espoir compte tenu de ses efforts.»

Jeff Hackett espère lui aussi revenir au jeu même s'il souffre d'une luxation de l'épaule gauche qui nécessitera une opération au cours de l'été. Le vétérinaire se donne encore deux semaines avant de prendre une décision définitive.

Sheldon Souray, enfin, a repris l'entraînement. Il a subi une fracture d'un os du poignet gauche mais la guérison est loin d'être complète.

Pas un rêveur

S'il espère le retour d'un absent ou deux, Therrien ne s'attend pas à recevoir du renfort d'ici mardi. «Je ne suis pas un rêveur, a-t-il rappelé. Je joue avec les cartes qu'on me donne. Je crois que nous pouvons participer aux séries avec les joueurs que nous avons. Il s'agit évidemment d'un grand défi. Mais il est possible de réussir de grandes choses lorsqu'on a une bonne attitude. Il faut juste éliminer les zones grises autour de nous. Tous ensemble, on peut réussir.»

Victoire de 6-0 contre Cleveland

Inquiet, Pavano offre sa meilleure sortie

MICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

Winter Haven — Des rumeurs d'échange ont couru au sujet de Carl Pavano au cours des derniers jours. On l'envoyait à Miami par exemple en retour de Brad Penny, des Marlins de la Floride.

Pavano est toujours avec les Expos et il se débrouille fort bien... merci.

Hier, il a offert sa meilleure prestation du camp d'entraînement. Il n'a accordé aucun coup sûr, a retiré trois frappeurs sur des prises et n'a donné aucun but sur balles en cinq manches quand les Expos ont battu les Indiens de Cleveland 6-0.

Avant le match, Pavano s'interrogeait. Il voulait savoir où toutes ces rumeurs à son sujet prenaient naissance. Après le match, il a dit à nouveau qu'il ne voulait certes pas quitter les Expos.

«Nous avons une bonne équipe et nous voulons le prouver, a-t-il dit. Tout ce qui se passe ici ce printemps est positif. Pour ce qui est de ces histoires de dissolution ou de transfert, nous n'avons pas à nous en faire. Nous savons que l'Association des joueurs prendra soin de nous. Ici, nous avons un groupe de gars qui sont ensemble depuis trois ou quatre ans. Nous sommes sur le point de percer.»

Correctifs

Pour ce qui est de sa performance, il mentionne qu'il a pu apporter les correctifs à son élan en cours de match, ce qu'il n'avait pas fait il y a cinq jours contre les Orioles de Baltimore.

«L'autre jour, mon élan n'était pas à point. C'est la raison pour laquelle les joueurs des Orioles frappaient la balle solidement. Aujourd'hui, j'ai donné quelques longues fausses balles pour les mêmes raisons. Mais je reconnais mon erreur et immédiatement après je reprenais le dessus. Je voyais par la suite des élan plus défensifs. Mais je pense que j'avais plus d'étoffe la dernière fois, même si les résultats n'ont pas été aussi bons.»

Pavano a surtout louangé le travail d'Andres Galarraga, qui a effectué un autre bijou de jeu en défensive. Après que Wil Cordero

eût atteint les sentiers à la suite d'une erreur de Chris Truby, le Gros Chat a sauté très haut pour gôber un coup en flèche de Matt Lawton et doubler Cordero, un jeu spectaculaire. «J'ai bien lancé, mais c'est Galarraga qui a fait le jeu du match», a reconnu Pavano. C'est un jeu d'équipe.»

Wilkerson frappe

Brad Wilkerson, qui bataille avec le vétérinaire Jose Canseco pour un poste au champ gauche, a produit un premier point contre le perdant Danys Baez dans une poussée de deux points en deuxième. Le jeune Scott Hodges, un joueur de troisième but, a claqué un triple de trois points en huitième contre Paul Shuey.

Wilkerson a obtenu deux coups sûrs en trois présences et a aussi marqué un point. «Le travail de Wilkerson et celui de Peter Bergeron feront que nous serons une bonne équipe ou une très bonne équipe», a dit le gérant Frank Robinson. Wilkerson était blessé l'an dernier. Là, son épaule est complètement guérie. Il est en santé et il s'est remis à frapper et à capter la balle.»

Si Pavano a bien fait, on peut en dire tout autant de ceux qui l'ont suivi au monticule, le gaucher Scott Stewart, Guillermo Mota et T.J. Tucker, qui ont espacé quatre coups sûrs et qui n'ont donné aucun but sur balles.

Le jeune Tucker, qui se remet lui aussi d'une opération à l'épaule, a connu une autre bonne sortie. En deux manches, il n'a permis qu'un seul coup sûr et a retiré deux frappeurs sur des prises. «Tucker en est un autre qui n'était pas en santé», a dit Robinson. Là, il a retrouvé sa combativité. Il défie les frappeurs. Il a déjà agi comme partant auparavant, mais il peut aussi lancer en relève. Il n'a certes pas nui à ses chances.»

Il n'a permis qu'un seul point mérité en neuf manches et un tiers.

Andy Tracy, qui connaît un printemps misérable, a obtenu un simple au centre en huitième contre Shuey, son premier coup sûr de l'entraînement. Il avait été blanchi à ses 24 premières présences.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est						
	G	P	NDP	BP	BC	Pts
Toronto	35	20	8	4	193	165 82
Boston	35	21	5	7	198	169 82
Ottawa	33	21	8	5	206	168 79
Montréal	27	27	10	3	171	179 67
Buffalo	28	30	8	1	175	169 65

Section Atlantique

Philadelphie	37	19	7	3	200	152 84
N.Y. Islanders	32	24	7	3	193	182 74
New Jersey	29	25	9	3	159	153 70
N.Y. Rangers	30	30	4	4	185	209 68
Pittsburgh	26	31	6	4	162	196 62

Section Sud-Est

Caroline	28	22	13	5	182	191 74
Washington	27	29	10	1	181	202 65
Tampa Bay	24	32	7	3	139	165 58
Floride	19	36	7	5	150	206 50
Atlanta	17	39	8	4	156	239 46

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

x-Detroit	47	12	6	2	213	145 102
Chicago	35	22	9	1	185	174 80
St. Louis	32	23	8	3	175	152 75
Nashville	25	31	11	0	158	178 61
Columbus	18	38	8	3	134	199 47

Section Nord-Ouest

Colorado	38	22	7	1	176	138 84
Edmonton	29	26	11	3	174	164 72
Vancouver	31	28	6	3	206	182 71
Calgary	27	27	11	3	167	181 68
Minnesota	22	28	10	7	161	194 61

Section Pacifique

San Jose	35	21	7	3	195	160 80
Los Angeles	32	22	9	4	178	154 77
Phoenix	32	22	8	5	177	170 77
Dallas	31	23	8	4	178	173 74
Anaheim	24	34	6	3	151	169 57

Hier

Floride	5	Buffalo	2
Phoenix	3	Nashville	2
Chicago	à	Anaheim	
Washington	à	San Jose	

Aujourd'hui

Detroit	à	Boston	15h
N.Y. Rangers	à	New Jersey	15h
Colorado	à	Philadelphie	15h
Pittsburgh	à	Los Angeles	15h
Dallas	à	Toronto	19h
Caroline	à	Montréal	19h
N.Y. Islanders	à	Ottawa	19h
Vancouver	à	Atlanta	19h
Calgary	à	Columbus	19h
Washington	à	Edmonton	22h
Chicago	à	San Jose	22h30

Dimanche

Phoenix	à	Minnesota	14h
Detroit	à	N.Y. Rangers	15h
Colorado	à	Nashville	15h
Floride	à	Ottawa	17h
Buffalo	à	Tampa Bay	17h
Vancouver	à	New Jersey	19h30
St. Louis	à	Anaheim	20h

Lundi

Tampa Bay	à	Philadelphie	19h
Montréal	à	Caroline	19h
Pittsburgh	à	Atlanta	19h30
Calgary	à	Minnesota	20h00
Dallas	à	Chicago	20h3
Los Angeles	à	San Jose	22h3

Mardi

Phoenix	à	Boston	19h
Ottawa	à	Buffalo	19h
Vancouver	à	N.Y. Rangers	19h
N.Y. Islanders	à	Toronto	19h30
Anaheim	à	Detroit	19h30
Nashville	à	St. Louis	20h
Washington	à	Colorado	22h

Mercredi

Phoenix	à	Pittsburgh	19h30
Atlanta	à	Tampa Bay	19h30
Montréal	à	Floride	19h30
Columbus	à	Minnesota	20h0
St. Louis	à	Dallas	20h0
New Jersey	à	Chicago	20h30
San Jose	à	Edmonton	21h

LES MENEURS

	B	A	P
Iginla, Cal	43	37	80
Naslund, Vcr	28	40	68
Sakic, Col	24	44	68
Francis, Car	24	41	65
Oates, Wash	11	54	65
Shanahan, Det	33	31	64
Yashin, NYI	29	35	64
Roenic, Phi	20	44	64
Sundin, Tor	34	29	63
Demitra, StL	26	36	62
Conroy, Cal	22	40	62
Thornton, Bos	22	40	62
Alfredsson, Ott	33	28	61
Modano, Dal	32	28	60
Jagr, Wash	24	36	60
Daze, Chi	31	28	59
Kovaliev, Pgh	26	33	59
Samsonov, Bos	25	34	59
Bertuzzi, Vcr	24	35	59
Kapanen, Car	23	36	59
Fleury, NYR	22	37	

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

RIOPELLE

SUITE DE LA PAGE 1

Yseult Riopelle et le représentant protocolaire du gouvernement québécois (qui s'inclinaient devant la décision, quelle qu'elle soit, de la famille), il a été convenu, en dépit des vœux initiaux de la fille du peintre, d'organiser le service à l'église, lieu jugé le plus adapté à une telle cérémonie. «De plus, devant l'ampleur prise par les funérailles, le musée estimait n'avoir ni le temps ni les ressources pour accueillir l'événement», précise-t-il.

On attend énormément de monde aux funérailles nationales de Riopelle, soit 900 personnes, dont un lot de dignitaires. Cette cérémonie sera essentiellement constituée de témoignages (dont celui de John Porter, directeur du Musée du Québec) entrecoupés de quelques pièces de musique. Ni messe ni sermon ne sont au programme mais, temple oblige, un prêtre, le curé de la paroisse, sera l'officiant.

Cette décision de choisir un lieu de culte catholique pour accompagner Riopelle une dernière fois est donc loin de faire l'unanimité.

De l'avis d'une autre signataire du manifeste, Françoise Sullivan, l'église est pourtant un espace de recueillement propice à l'expression du deuil. «Je trouve dommage que certains choisissent de boycotter la cérémonie, soupire-t-elle. Des rituels existent pour la vie et la mort dans un cadre qui invite au recueillement. La religion, qui a perdu sa puissance, a gardé ça de bien. Doit-on jeter le bébé avec l'eau du bain?»

Parmi les signataires du manifeste *Refus global*, ni Muriel Guilbault, en 1952, ni Claude Gauvreau, en 1971, ni Jean-Paul Mousseau et Bruno Cormier, en 1991, ni Maurice Perron, en 1999, n'ont eu droit à une cérémonie à l'église. Huit signataires du manifeste sur seize sont désormais disparus, dont, désormais, Riopelle. Fernand et Françoise Leduc ainsi que Marcel Barbeau sont actuellement en France; Louise Renaud est en Californie. Dans les rangs des survivants, Françoise Riopelle, la première épouse du peintre et Françoise Sullivan seront les seules signataires présentes à la cérémonie de lundi.

En 2001, les funérailles de Marcelle Ferron dans un temple catholique (sans messe ni sermon) avaient déjà suscité l'émoi. Plusieurs avaient vu là un affront aux convictions de la défunte. Pierre Gauvreau et sa compagne Jeannine Carreau n'y avaient pas assisté en vertu de mêmes principes invoqués pour Riopelle.

L'église, endroit consacré pour ce type d'adieux dans les dorures et l'encens, a pour elle le poids de la tradition, qui joue un rôle crucial. Plusieurs estiment que l'idée de transcendance appelle une atmosphère appropriée que les lieux profanes n'offrent pas.

Le Québec, comme l'Occident en général, ne s'est pas encore vraiment doté de solutions alternatives en matière de rites funéraires. Mieux vaut que les célébrations athées couchent sur testament une volonté explicite d'éviter à leur cercueil la traversée de l'église. Riopelle, pour sa part, n'avait rien précisé par écrit.

Le manque de solutions de rechange est criant, encore qu'un musée pour un peintre ou une salle de spectacle pour un artiste de la scène pourraient fort bien convenir à la cérémonie des adieux. Les mœurs funéraires évoluent quand même petit à petit. Denis d'Etcheverry, de la maison Urgel-Bourgeois, précise que des salles sont désormais offertes aux familles pour des réunions de deuil sans caractère religieux, davantage destinées à célébrer la vie qu'à funérer le défunt qu'à souligner son départ. Nulles funérailles à grand déploiement d'artistes célèbres n'ont encore établi de précédent au Québec en ce qui a trait à des cérémonies purement laïques. C'est ce que Pierre Gauvreau et Yseult Riopelle déplorent bien haut aujourd'hui.

ZINNI

SUITE DE LA PAGE 1

Soulignant les difficultés de l'émission, dont les deux précédentes missions s'étaient soldées par des échecs, des échanges de tirs nourris ont été signalés dans la soirée par des habitants palestiniens dans les villes d'Hébron et de Bethléem, en Cisjordanie. Un Palestinien a péri et un soldat israélien a été blessé par balles, ont indiqué des sources des deux camps.

Par ailleurs, les brigades des martyrs d'al-Aqsa, groupe lié au Fatah de Yasser Arafat, ont annoncé avoir abattu hier soir à Naplouse deux Palestiniens soupçonnés de collaboration avec Israël.

Dans la bande de Gaza, une Palestinienne de 11 ans se trouvait dans un état critique après avoir été atteinte d'une balle dans la tête. Sa famille accuse des soldats israéliens de l'avoir blessée, ce qu'a démenti l'armée. Une mère palestinienne et ses quatre enfants ont péri dans l'explosion de leur charrette sur une mine. Un haut responsable palestinien a accusé Tsahal d'avoir placé l'engin. L'armée a catégoriquement démenti.

Les forces israéliennes ont également tué deux policiers palestiniens dans deux incidents distincts, d'après des sources médicales palestiniennes.

Après le redéploiement israélien, le porte-parole du département d'Etat américain Richard Boucher a estimé que cette décision était un «pas positif», affirmant toutefois que les États-Unis exigeaient un «retrait complet» de toutes les zones autonomes palestiniennes. De son côté, le président George W. Bush a déclaré espérer que la visite de M. Zinni changerait les choses. «Si je n'avais pas eu d'espoir, je ne l'aurais pas envoyé», a-t-il dit.

Des dizaines de chars israéliens ont quitté Ramallah, ainsi que Toulkarem et Kalkilia, laissant derrière eux un paysage de désolation — véhicules écrasés et infrastructures détruites —, ont constaté les habitants, terrés chez eux ces derniers jours. Israël a déclaré que ses forces occupaient encore la périphérie de Bethléem, Naplouse, Djénine et Hébron.

Pour Yasser Arafat, le retrait des blindés n'est qu'une «ruse» destinée à abuser Washington. Il a néanmoins remercié le général Zinni de ses efforts et réaffirmé son «plein engagement au respect du processus de paix et à une paix des braves».

Ne voulant pas apparaître comme un obstacle aux efforts de paix américains, M. Sharon a pour sa part informé M. Zinni qu'il était prêt à engager des négociations de paix avec les Palestiniens «dès la conclusion d'un accord de cessez-le-feu».

Dans ce but, il s'est déclaré pour la première fois prêt à activer une commission mixte israélo-palestinienne qui ne s'était pas réunie depuis le 7 mars 2001, date de son entrée en fonction.

BUSH

L'obsession militaire dans laquelle s'enfoncé la Maison-Blanche repose sur «une menace extraordinairement exagérée. La menace est fabriquée et le 11 septembre a permis de lui donner corps».

SUITE DE LA PAGE 1

question ici mais d'armes tactiques auxquelles le concept de «destruction mutuelle assurée» ne s'applique pas: le cœur de la recherche dans l'industrie de l'armement porte actuellement sur la mise au point de têtes miniaturisées et fousseuses, capables de pénétrer le roc et de faire exploser, par exemple, des bunkers ennemis à des dizaines de mètres de profondeur.

Le NPR montre du doigt sept pays: la Chine, la Russie, l'Irak, la Corée du Nord, l'Iran, la Libye et la Syrie. Sauf pour la Chine et la Russie, ces pays sont tous considérés par Washington comme des pays soutenant le terrorisme. La majorité font partie du «club des puissances nucléaires».

Pour le spécialiste Ivo Daalder, de la Brookings Institution, à Londres, le tabou nucléaire a clairement été brisé: depuis le début de l'âge nucléaire, dit-il, l'objectif fondamental a toujours été de prévenir le recours à de telles armes. «Cette politique est maintenant renversée» alors que s'estompe la distinction entre armes nucléaires et conventionnelles.

Michel Fortmann, professeur de science politique à l'Université de Montréal, estime au contraire que ce tabou continue quand même de jouer. «C'est l'essence même de la dissuasion que de montrer qu'on a des options, afin de ne pas avoir à les utiliser». Du reste, il ne voit pas «grand nouveauté» dans le document du Pentagone, ni au chapitre des États pointés ad nauseam par Washington, ni dans le fait que les États-Unis seraient prêts à recourir à des armes nucléaires contre des pays qui les menacent avec des armes de destruction massive. «Il y a beaucoup d'ambiguïté, même depuis Clinton, quant à la doctrine d'utilisation des armes nucléaires». S'il est en désaccord profond avec les politiques de M. Bush, M. Fortmann n'en juge pas moins nécessaire que soit reformulée, dans l'après-guerre froide, une stratégie de dissuasion «adaptée au nouvel état du monde».

Le clou dans le cercueil

Surtout, cet expert en polémologie (l'étude de la guerre) juge très inquiétante la tendance lourde et unilatérale de la présidence actuelle à vouloir démanteler l'échafaudage des traités de contrôle des armements si péniblement conçus au cours des 30 dernières années au prétexte qu'il s'agit de reliques

de la guerre froide. «La philosophie de Bush est clairement «anti-arms control»». Rupture il y a: voici un gouvernement allergique à la coopération et au multilatéralisme. En voici des illustrations.

■ Des extraits du NPR publiés hier sur Internet révèlent que les États-Unis songent à abandonner le moratoire international sur les essais nucléaires en vigueur depuis 1992. «Les États-Unis s'efforcent de développer leur arsenal sans nouvel essai nucléaire mais ils ne pourront pas maintenir cette position indéfiniment», affirment des experts du Pentagone (voir autres informations en page A 8). Pendant sa campagne électorale en 2000, M. Bush s'était engagé à respecter ce moratoire.

■ En campagne, M. Bush s'était dit carrément opposé au Traité d'interdiction totale des essais nucléaires au prétexte qu'il «empêche pas la prolifération». Bill Clinton, qui l'a signé en 1996, s'était engagé à en respecter l'esprit malgré le fait que le Sénat américain avait refusé de l'entériner.

■ A été rejeté sous Bush le protocole d'inspection de la Convention sur les armes biologiques.

■ Les États-Unis se sont retirés en décembre dernier du traité antibalistique ABM signé en 1972 par Brejnev et Nixon, duquel ont découlé les traités START 1 et START 2 sur la réduction des inventaires nucléaires.

■ Cet unilatéralisme se traduit d'autre part par le développement du «bouclier antimissiles» — terrestre, naval, aérien et spatial —, une vieille idée qui remonte à la «guerre des étoiles» de l'ancien président Ronald Reagan mais auquel l'ex-président Clinton avait donné son aval dans une forme limitée. Les tests ont commencé sous M. Bush. «Cela signifie», affirme M. Fortmann, «que les États-Unis ne font pas confiance à la norme établie dans le Traité de non-prolifération nucléaire de 1968 même si presque 190 pays l'ont signé».

M. Bush, dit-il, enfonce les derniers clous dans le cercueil. «Cette administration est arrivée au pouvoir avec l'intention de ne pas tenir compte de la philosophie des contrôles internationaux. Le fait que le pays le plus puissant du monde décide que le traité ABM ne vaut pas le papier sur lequel il est écrit, je trouve ça très dangereux. A Washington, c'est clairement la religion de l'unilatéralisme».

M. Fortmann croit au contraire qu'il faudrait adapter l'architecture des traités actuels pour faire face à

des problèmes graves, comme la nucléarisation de l'Inde et du Pakistan. «A partir du moment où le conflit entre les deux grands a disparu, on dirait que cette approche a été mise de côté». Y compris au chapitre de la réduction des arsenaux. Là où des pays comme la Chine, la France et l'Angleterre devraient se concerter sur la question des réductions, affirme-t-il, les États-Unis se proposent maintenant de diminuer des deux tiers — à environ 2000 — le nombre de leurs têtes nucléaires et de le faire sans consulter qui que ce soit. Cela ouvre la porte à une dégradation des systèmes de vérification des arsenaux.

Des dépenses en milliards

Parallèlement, on assiste à une croissance tous azimuts des budgets militaires: 15 % aux États-Unis, 50 % dans la Russie de Poutine et 17 % en Chine, dont c'est la plus forte croissance en 20 ans. Aux États-Unis, le déploiement du bouclier antimissiles augure d'un véritable pactole pour les entreprises des secteurs défense-aérospatiale. L'architecture limitée envisagée par Bill Clinton avait été évaluée à 60 milliards de dollars. À présent, toutes les estimations dépassent largement la barre des 100 milliards. Le but de l'exercice, a dit M. Bush, était pour les États-Unis de «développer de nouvelles technologies qui soutiendront une nouvelle stratégie».

Le comportement de M. Bush donne lieu, chez de nombreux experts, à des considérations sur sa bêtise. Stratégiquement, disent certains d'entre eux, réduire le seuil d'utilisation des armes nucléaires est une invitation à d'autres pays à s'en servir plus librement. Ensuite, la supériorité américaine dans le domaine conventionnel est si écrasante qu'elle confine à la stupidité pure la décision d'encourager la fabrication d'armes nucléaires tactiques. Et puis, disent encore des physiciens interrogés cette semaine par le *New York Times*, il est faux de prétendre que de telles armes miniaturisées, qui ne seraient d'ailleurs pas si faciles à fabriquer, pourraient être conçues de manière à limiter les dégâts radioactifs. Enfin, l'obsession militaire dans laquelle s'enfoncé la Maison-Blanche repose sur «une menace extraordinairement exagérée», souligne M. Fortmann. «La menace est fabriquée et le 11 septembre a permis de lui donner corps». Comme si M. Bush avait décidé d'oublier que l'histoire a donné lieu à Hiroshima et à Nagasaki.

COMMISSIONS

SUITE DE LA PAGE 1

Le Devoir. Il s'agit selon lui d'une façon de faire qui ne soulève aucune question d'éthique publique comme dans l'épineux dossier de lobbying. Le mois dernier, Le Devoir avait révélé, dans ce dernier cas, que la firme Oxygène 9 avait notamment empoché un pourcentage tiré de subventions destinées à l'industrie culturelle. M. Berlinguette n'hésite d'ailleurs pas à fustiger le projet de loi sur le lobbying qui sera déposé prochainement à l'Assemblée nationale et qui interdira le paiement par commissions.

«On fonctionne aux résultats. Ce n'est pas nécessairement au pourcentage», affirme Luc Berlinguette. [...] Ça dépend du nombre de jobs qui ont été créés. En bout de ligne, on peut regarder combien l'entreprise a reçu et on peut diviser et obtenir un pourcentage. C'est sûr», reconnaît-il.

Le mode de rémunération pratiqué par le Groupe Vaugeois s'établit en fonction de la performance des entreprises. Ainsi, le montant de l'aide gouvernementale obtenue est pris en considération, tout comme la rentabilité de la compagnie et le nombre d'emplois créés. Le pourcentage est variable d'une entreprise à l'autre.

Des contrats payants

C'est ce que confirme le vice-président aux finances et à l'administration de la firme Tecsys, Berty Ho-Wo-Cheong, qui se félicite du contrat liant son entreprise au Groupe Vaugeois. Pour l'année en cours, la firme Tecsys, qui se spécialise dans les logiciels pour les établissements de santé, prévoit obtenir environ 2,5 millions de dollars en crédits d'impôt pour les emplois créés. De cette somme, le Groupe Vaugeois touchera un certain pourcentage que M. Ho-Wo-Cheong refuse de dévoiler.

Chez Voodoo Arts, une entreprise de production numérique de films, le directeur général de l'entreprise, Richard Ostiguy, affirme avoir signé en 1998 une entente avec le Groupe Vaugeois qui accorde à celui-ci 10 % du financement public qu'il réussirait à obtenir pour Voodoo Arts. M. Berlinguette confirme les termes du contrat.

«Sylvain Vaugeois nous avait approchés pour nous proposer du financement», relate M. Ostiguy. On les a écoutés. On a signé une entente. Mais j'avais dit: si tu parles de la Cité du multimédia, moi, je ne signe pas, parce que je suis déjà au courant, je suis déjà sur le coup», explique-t-il.

Comme l'avantage proposé par M. Vaugeois concernait justement le crédit d'impôt lié au multimédia, M. Ostiguy a refusé d'honorer l'entente. A la réception d'une mise en demeure du Groupe Vaugeois, Voodoo Arts a réglé le litige en versant un dédommagement de 10 000 \$.

Du côté d'Ubi Soft, l'entreprise française de conception de jeux vidéo, on refuse de révéler les détails de la relation d'affaires avec le Groupe Vaugeois. Ce dernier est à l'origine de l'implantation d'Ubi Soft au Québec, en 1997, qui a agi comme catalyseur pour la création de la Cité du multimédia.

«Il y a effectivement un contrat qui nous lie», se borne à dire le porte-parole d'Ubi Soft, Martin Carrier. «Il agit pour nous à titre de consultant. On fait plusieurs choses avec M. Vaugeois. C'est du développement continu. Il travaille pour nous. Il nous donne du service-conseil sur différents dossiers».

Luc Berlinguette ne cache pas qu'il s'agit d'une entente «très payante» avec Ubi Soft mais insiste pour dire que ce ne sont pas des fonds publics. «Est-ce que les gens aiment mieux que le Groupe Vaugeois soit rémunéré à commission et qu'Ubi Soft crée 1000 jobs ou que

le Groupe Vaugeois demande 400 \$ de l'heure et qu'Ubi Soft aille s'établir à Boston ou à San Francisco?», lance M. Berlinguette. On n'est pas des lobbyistes, on est des promoteurs en développement économique. Le gouvernement ratifie large et ramasse tout le monde dans le même paquet, les National et ces firmes-là [de relations publiques] qui ne font que ça, du lobbying, c'est-à-dire aller écueurer les gens au ministère de la Justice pour leur dire que la loi devrait être ci ou ça. Ces firmes-là sont mortes de rire: la loi va les favoriser parce que le mode de fonctionnement est renforcé par la loi», dit-il.

Ubi Soft, qui n'est pas installée dans la Cité du multimédia, compte 450 employés à l'heure actuelle. Depuis 1998, les dirigeants d'Ubi Soft ont toutefois mis sur pied deux autres entreprises connexes, soit Guillemot Corporation et Gameloft, toutes deux sous contrat avec le Groupe Vaugeois.

La formule du paiement au pourcentage est également appliquée dans l'entente qui lie le Groupe Vaugeois à la firme Cognicase, spécialisée dans les transactions de commerce électronique. «Les gens pensent que Cognicase reçoit un chèque et nous donne 10 % ou 5 % ou 3 %. Ce n'est pas aussi simple que ça. Si c'était aussi simple que ça, je peux vous dire qu'on serait beaucoup plus riches qu'on l'est maintenant», affirme M. Berlinguette, qui souligne d'ailleurs que ce n'est pas le Groupe Vaugeois qui a sollicité Cognicase.

Chose certaine, M. Berlinguette estime que la rémunération en fonction des résultats correspond aux besoins exprimés par les entreprises elles-mêmes, qui voient ainsi le risque assumé entièrement par un tiers. L'éventuelle obligation faite par la future loi sur le lobbying d'imposer un tarif horaire ou un forfait est contre-productive, dit M. Berlinguette. Il croit qu'une entreprise qui choisit actuellement cette voie n'a aucun incitatif à contourner l'échec puisqu'elle sera payée de toute façon. La rémunération à la commission est plus stimulante pour l'économie et plus payante pour le Groupe Vaugeois, reconnaît Luc Berlinguette.

«Si on avait été payés selon un taux horaire ou à frais fixes, comme va obliger le projet de loi, aujourd'hui, on n'aurait pas un seul client. [...] Ces compagnies-là veulent des résultats. Alors, elles veulent payer quand elles ont des résultats, et quand elles n'en ont pas, elles ne veulent pas payer», soutient M. Berlinguette.

C'est notamment le cas de l'entreprise Discreet Logic, une division de la compagnie américaine Autodesk Inc., pour laquelle le Groupe Vaugeois n'a pas réussi à atteindre les objectifs fixés. Le vice-président aux finances et à l'exploitation de Discreet Logic, Stig-Erik Gruman, joint à New York, confirme ne plus avoir de lien financier avec le Groupe Vaugeois.

Création de la Cité du multimédia

La Cité du multimédia est née en 1998, annoncée en grande pompe par le ministre des Finances d'alors, Bernard Landry, qui souhaitait ainsi favoriser l'éclosion de la «nouvelle économie» au Québec. Elle constitue une extension modifiée du plan Mercure que Sylvain Vaugeois défendait auprès du gouvernement depuis 1995. L'objectif est toutefois demeuré le même, soit investir dans les cerveaux plutôt que dans le béton.

Ainsi, sur une décennie, chaque entreprise qui s'établit dans le périmètre de la Cité du multimédia peut bénéficier d'une aide fiscale équivalente à 40 % du salaire versé à chaque employé, pour un maximum de 15 000 \$ par emploi. L'investissement gouvernemental prévu totalise 360 millions en dix ans et devrait générer 10 000 emplois au cours de la même période.

Selon les documents budgétaires de l'automne dernier, 3168 emplois avaient été créés dans la Cité

du multimédia jusqu'en août 2001. Pour les années fiscales 1999 et 2000, le ministère du Revenu a versé 28,2 millions en crédits d'impôt pour les sociétés établies dans la cité.

Au moment de l'annonce, en 1998, le Groupe Vaugeois multipliait ses offres de services auprès d'entreprises du multimédia pour leur faciliter l'accès au programme administré par Investissement Québec. Or l'intervention d'un tiers n'est pas essentielle, affirme Louise Morin, porte-parole de la société d'Etat qui accreditte les entreprises pour qu'elles obtiennent le crédit d'impôt.

En ce qui a trait à un mode de rémunération de ces intermédiaires selon un pourcentage des fonds publics obtenus, Mme Morin assure qu'Investissement Québec en ignore l'existence. «Personne à l'intérieur n'est au courant d'une telle pratique», soutient-elle.

L'idée d'aider les entreprises de multimédia à obtenir le crédit d'impôt pour la création d'emplois et de se faire payer avec les crédits d'impôt obtenus est apparue en 1998. «On aurait aimé, à l'époque, avoir un mandat du gouvernement pour faire du démarchage à travers le monde pour aller chercher des compagnies et être rémunérés», raconte M. Berlinguette. Mais Québec a rejeté la proposition.

Le piggybacking

Au même moment, le Groupe Vaugeois établissait des projections de revenus très élevés en tenant compte de l'effervescence du moment dans l'industrie du multimédia.

Par exemple, les analyses faites à l'époque par la firme Tecsys permettaient de croire à l'embauche de 1000 personnes entre 1998 et 2008. Actuellement, elle en compte 200 à Montréal. Avec une entente de dix ans avec Tecsys, le Groupe Vaugeois prévoyait ainsi embaucher 7,4 millions en commissions pour ce seul contrat, confirme Berty Ho-Wo-Cheong, de Tecsys.

«Cette projection a été basée en 1998 sur le fait que Tecsys allait croître de 30 à 40 %. Si nous avions eu ce genre de croissance, ça aurait eu du sens. C'est certain que ça allait être un montant très important», affirme M. Ho-Wo-Cheong.

Après un certain ralentissement, M. Ho-Wo-Cheong croit en une reprise économique d'au moins 25 % dans son secteur compte tenu des besoins de logistique sur le marché américain. Cet éventuel bond pourrait profiter au Groupe Vaugeois, dont les revenus sont intimement liés à la bonne santé d'entreprises comme Tecsys. «C'est ce qu'on appelle du piggybacking», explique M. Ho-Wo-Cheong. Le fait que M. Vaugeois reçoive un pourcentage sur le nombre de personnes qu'on embauche, si on connaît une croissance, il [en bénéficie également].

Le Groupe Vaugeois se définit comme un développeur. Dans une lettre que Luc Berlinguette a fait parvenir au Devoir au lendemain de l'entrevue qu'il nous a accordée, il affirme que le «Groupe Vaugeois refuse d'être identifié comme une firme de lobbyistes». Il souligne qu'un projet comme la Cité du multimédia a des retombées économiques «qui se chiffrent en termes de milliards de dollars et que si nous [du Groupe Vaugeois] avons touché une rémunération sur ces projets, je vous signale qu'elle fut infinitésimale en comparaison avec la valeur ajoutée de ces projets pour la société québécoise».

Le président de la firme, Sylvain Vaugeois, est un proche de longue date de l'ancien ministre Gilles Baril. Au début des années 80, il avait notamment travaillé aux cabinets des ministres Camille Laurin, Michel Clair et Gilles Baril. A cette époque, M. Vaugeois était l'un des membres des Conspirateurs de l'an 2000, un groupe de péquistes qui souhaitaient donner une nouvelle vision d'avenir au Québec.

LE DEVOIR

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiq, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Contrat de vente 40012291. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Restaurant Gutenberg — cuisine française qui fait bonne impression

Table d'hôte 4 services au son du Duo jazz

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.airs.com